

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-037

Conseillers en exercice : **14**
Conseillers présents : **11**
Quorum : **8**
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Vote des taux année 2025

Monsieur le maire présente au conseil municipal l'état de notifications des impôts pour l'année 2025.

Il est rappelé les taux d'imposition votés en 2024 et propose de maintenir ces mêmes taux pour l'année 2025 qui sont les suivants:

	TAUX 2024	TAUX VOTES 2025
Taxe foncière (bâti)	50,59	50,59
Taxe foncière (non bâti)	40,99	40,99
Taxe d'habitation	15,56	15,56

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le maintien des taux d'impositions pour l'année 2025.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON



Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël
Delahaye
Date de signature : 12/04/2025
Qualité : Maire de Commer





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 3 AVRIL 2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250403-2025_0304_038-DE

SLO

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-038

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 11
Quorum : 8
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Ouverture ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine

Monsieur le maire propose au conseil municipal de souscrire une ligne de trésorerie pour financer l'avance de subvention attendue pour les travaux de la nouvelle salle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité et à main levée

décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 €, et ce aux conditions suivantes :

Durée : 12 mois

Taux variable : EURIBOR 3 MOIS MOYENNE + 0,40% index flooré à 0

Prélèvement des intérêts : trimestriellement et à terme échu par débit d'office

Commission d'engagement : 0,20 % à la mise en place

Déblocage : Par le principe du crédit d'office

Frais de dossier : Néant

prend l'engagement, au nom de la Commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances ;

prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires au remboursement des échéances.

Le Conseil Municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur DELAHAYE maire, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE



Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 09/04/2025
Qualité : Maire de Commer

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-039

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 11
Quorum : 8
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Effacement ligne France Télécom au droit de la salle polyvalente

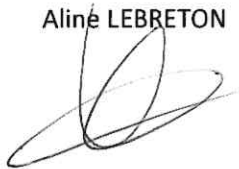
Christelle BEAUDOUIN, adjointe au maire, et Benjamin JENNESSON, conseiller municipal délégué, informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser l'effacement de la ligne France Télécom situé au droit de la salle polyvalente, rue des Artisans.

Pour effectuer cette prestation, il est présenté le devis de la société ORANGE d'un montant de 3 511,08€ H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société ORANGE d'un montant de 3 511,08€ H.T pour réaliser l'effacement de la ligne France Télécom.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON



Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 18/04/2025
Qualité : Maire de Commer



L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-040

Conseillers en exercice : **14**
Conseillers présents : **11**
Quorum : **8**
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Atelier Relais – nettoyage bardage en tôle acier

Benjamin JENNESSON, conseiller municipal délégué, informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au démoussage du bâtiment de l'Atelier Relais qui se situe à proximité de la nouvelle salle polyvalente.

A la suite d'une mise en concurrence, Monsieur JENNESSON propose de retenir le devis de la société Stéphane GILET pour un montant de 1 640€ TTC.

Le conseil municipal, à la majorité et à main levée, valide le devis de la société Stéphane GILET d'un montant de 1 640€ TTC pour réaliser le démoussage de l'Atelier Relais.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON



Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 18/04/2025
Qualité : Maire de Commer



L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-041

Conseillers en exercice : **14**
Conseillers présents : **11**
Quorum : **8**
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Subvention exceptionnelle – association Etoile Bleue section tennis de table

L'association Etoile Bleue section tennis de table sollicite la commune pour une subvention d'un montant de 65,37€ qui permettra de couvrir les frais d'assurances de la salle de Mayenne, la commune ne pouvant pas leur mettre à disposition une salle à ce jour.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le versement de la subvention d'un montant de 65,37€ à l'association Etoile Bleue section tennis de table.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON



Le Maire,

Mickaël DELAHAYE



Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 18/04/2025
Qualité : Maire de Commer

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 3 AVRIL 2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250403-2025_0304_042-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-042

Conseillers en exercice : **14**
Conseillers présents : **11**
Quorum : **8**
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Droit de préemption urbain – 7 rue de la Chapelle

Le maire informe le conseil municipal qu'un bien sis 7 rue de la Chapelle est en-cours de vente et que la municipalité doit se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, décide de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain sur ce bien.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON



Le Maire

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 18/04/2025
Qualité : Maire de Commer



COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 3 AVRIL 2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 
ID : 053-215300724-20250403-2025_0304_043-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-043

Conseillers en exercice : **14**
Conseillers présents : **11**
Quorum : **8**
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Droit de préemption urbain – 4 Place Jules Verne

Le maire informe le conseil municipal qu'un biens sis 4 Place Jules Verne est en-cours de vente et que la municipalité doit se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, décide de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain sur ce bien.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON



Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël
Delahaye
Date de signature : 18/04/2025
Qualité : Maire de Commer



COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 3 AVRIL 2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 053-215300724-20250403-2025_0304_044-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON

Absents excusés : Denis MARCHAND pouvoir à Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET pouvoir à Marie-Claude PIERRE et Loïc JORRÉ pouvoir à Christelle BEAUDOUIN

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-03.04-044

Conseillers en exercice : **14**
Conseillers présents : **11**
Quorum : **8**
Date convocation : 28/03/2025

Objet : Cotisation CAUE 53 année 2025

Mickaël DELAHAYE, maire, propose de valider la cotisation 2025 du CAUE 53 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) d'un montant de 220€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité et à main levée, valide la cotisation 2025 du CAUE 53 pour un montant de 220€.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON



Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 18/04/2025
Qualité : Maire de Commer

